



ADRESSE DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE

Montreuil, le 6 avril 2018

Avec les agents et les salariés, DÉBATTRE, AGIR, GAGNER !

Réunie le 5 avril, la CEF souligne la réussite de la journée de grève et de manifestations du 22 mars dans la Fonction publique, marquée par une mobilisation très importante des territoriaux. Celle-ci a d'ores et déjà conduit le gouvernement à renoncer au projet présidentiel de suppression de la valeur unique du point d'indice pour tous les fonctionnaires, c'est-à-dire à l'éclatement du système collectif de rémunération de la Fonction publique.

Solidarité avec les cheminots !

Des mobilisations fortes se développent dans de très nombreux secteurs (EHPAD, Carrefour, Air France, les éboueurs, les universités...). Au premier rang, la puissante grève des cheminots, avec ses assemblées générales unitaires massives, marque toute la situation. Nous apportons notre soutien complet aux cheminots et appelons les syndicats du champ fédéral à manifester localement cette solidarité. Les revendications des cheminots en grève, pour la défense de leur statut, contre la privatisation de l'entreprise nationale SNCF, renvoient à nos propres revendications.

C'est pourquoi le meilleur soutien que nous puissions apporter à la bataille des cheminots, c'est le développement des luttes dans notre champ fédéral, c'est l'établissement auprès des agents du lien entre nos revendications locales et la poursuite de la bataille revendicative nationale dans la Fonction publique, condition de la convergence des luttes.

Nous devons permettre l'expression des revendications dans notre champ, tout en mettant en lumière l'attaque globale engagée par le gouvernement contre le principe même de garanties collectives, contre les statuts, contre la Fonction publique et les services publics, composantes essentielles de notre République.



C'est sur cette base que la CGT va continuer d'œuvrer au sein de l'intersyndicale Fonction publique pour faire grandir la mobilisation des fonctionnaires et agents publics, sur la base des revendications exprimées le 22 mars.

La CEF condamne les violences des groupuscules fascistes dans les universités qui visent les étudiants mobilisés pour le retrait de la réforme Parcoursup. Ces violences instrumentalisées par le pouvoir visent à empêcher l'expression des revendications.

Pour permettre la poursuite de la construction du rapport de force, la CEF décide le dépôt d'un nouveau préavis de grève de 15 jours dans le prolongement de celui déposé pour la période du 7 au 20 avril.

Les luttes sont aujourd'hui très nombreuses dans les collectivités face à des exécutifs locaux qui accompagnent avec zèle les plans gouvernementaux. De nouvelles initiatives seront décidées sur le plan national dans la Fonction publique. Dans ce cadre, la journée interprofessionnelle d'action du 19 avril constituera une nouvelle étape importante dans le processus de lutte. D'ores et déjà, nos camarades de Veolia ont déposé un préavis pour cette journée.

Dans le prolongement du mouvement engagé par les éboueurs — public-privé —, la Fédération œuvre à une mobilisation unitaire des ATSEM dans les prochaines semaines. La CEF appelle également à interpeller énergiquement les parlementaires macronistes pour leur faire saisir ce que sont les revendications du monde du travail et leur signifier que le gouvernement a dépassé toutes les lignes rouges.

Par les tournées de service, par l'organisation d'heures d'information syndicale, par les assemblées générales, nous devons permettre l'expression des attentes revendicatives, débattre, et convaincre de la nécessité de poursuivre ou d'entrer dans l'action pour gagner.

Montreuil, le 5 avril 2018